FACTURE DEMI-PENSION 2e TRIMESTRE 2022-2023

publié le 26/01/2023 - mis à jour le 31/01/2023

Les factures de demi-pensions ont été distribuées à vos enfants mardi 24 janvier 2023.

Les factures sont à régler avant le 20 février 2023.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.